**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 22 (1884)

Heft: 1

**Artikel:** Sur la Riponne

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-188103

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

# JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT: SUISSE: un an . . . 4 fr. 50 six mois. . . 2 fr. 50 ETRANGER: un an . . 7 fr. 20 On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monner, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES: La ligne ou son espace, 15 c.

Pour l'étranger, 20 cent.

### Lausanne, le 5 janvier 1884.

De nombreux journaux donnent, d'habitude, au 1er janvier, une revue des évènements de l'année écoulée, ou consacrent à leurs lécteurs une grande colonne de vœux et de condoléances.

Le Conteur ne fera pas de revue rétrospective ; il laisse le passé pour ne s'occuper que de l'avenir ; la tâche lui paraît suffisante.

Quant à nos abonnés, ce que nous pouvons faire de mieux, à leur intention, c'est de leur souhaiter tout ce que nous désirons pour nous-même; et ils peuvent être convaincus que ce n'est pas peu de chose. Notre modeste feuille les remercie en outre sincèrement des marques d'intérêt et de bienveillance qu'ils n'ont cessé de lui témoigner.

De nouveaux abonnés se font inscrire et les anciens restent fidèles; nous en comptons même plusieurs centaines qui reçoivent le *Conteur* depuis l'origine, c'est-à-dire depuis 22 ans. Puissions-nous continuer à leur être agréable.

Cela dit, il nous reste à formuler quelques vœux pour l'année 1884. Mais, hélas! tous les vœux sont stériles, tous les progrès irréalisables si l'homme ne s'améliore de jour en jour et ne devient plus sage..... La femme aussi, par exemple!

De là dépend l'équilibre social; et avec lui plus de luttes, plus de politique passionnée, plus de puériles rivalités, plus d'ambitions aveugles.... Je m'arrête, je vais trop loin; ce serait l'âge d'or, un état de choses assez monotone, après tout.

Bornons-nous donc à désirer :

Que chacun conserve la parfaite indépendance de ses opinions, en vue de l'intérêt général.

Que le *moi* disparaisse de la chose publique et que, lorsqu'on tire la couverture à quelqu'un, ce ne soit point pour s'en envelopper avec égoïsme, ou pour la passer à un autre qui l'attend.

Que la polémique haineuse et personnelle soit bannie à jamais de tous les organes de la presse qui se respectent.

Que la Révision qui se prépare ne soit point le mouvement politique d'un parti contre l'autre, mais le fait d'un vrai patriotisme.

Que les hommes, à quelque classe qu'ils appartiennent, soient aimables toute l'année et non point seulement quelques jours avant les élections.

Qu'on en finisse avec les désignations de partis, de démocrates, de radicaux et de conservateurs. L'indépendance personnelle, l'instruction populaire, la libre discussion nous suffisent. Nous différons du reste si peu, qu'en Russie, nos démocrates, nos radicaux, nos conservires les plus foncés, seraient tous considérés hame des nihilistes.

Qu'il n'y ait donc plus en Suisse, que des Suisses; dans le canton de Vaud, que des Vaudois, et tout ira bien.

#### Sur la Riponne.

C'était à l'une des dernières foires de Lausanne. Un guérisseur, marchand de remèdes secrets, haranguait, du haut de son char de saltimbanque, une foule de badauds qui, se laissant prendre à ses belles paroles, achetaient avec une confiance aveugle ses flacons aux vertus merveilleuses. Un de nos amis, excellent sténographe, ne put s'empêcher de s'arrêter là quelques instants et de croquer sur son carnet le boniment inouï de ce farceur. Le voici à peu près textuellement:

« Messieurs et dames, tous les philosophes, tant anciens que modernes, tous les savants qui ont consacré leurs veilles à l'étude de l'humanité, s'ils se sont disputés et injuriés sur beaucoup de points, se sont du moins accordés sur celui-ci, à savoir que l'homme paraît être sujet à une foule de maladies. Cette découverte est à coup sûr l'une de celles qui font le plus d'honneur à leurs laborieuses investigations.

or, mesdames et messieurs, le premier venu peut être capable d'en dire autant. Ce n'est pas là qu'est le difficile, c'est de les guérir. Par malheur, il ne paraît pas que ce soit jusqu'à présent le but que se proposent la plupart des médecins. Vous êtes malade, vous les interrogez: ils vous répondent que vous avez telle maladie, pourvu toutefois que ce ne soit telle autre; mais pour ce qui est de vous l'enlever, va-t'en voir s'ils viennent!

Eh bien! ce qu'aucun d'eux n'a pu faire jusqu'ici, je viens le faire, moi qui vous parle. Je vous apporte en ligne directe, du fond de l'Arabie, l'élixir incomparable de l'illustre Mathusalem. Le voici, messieurs et dames, ce remède étonnant, qui a eu l'honneur de captiver les suffrages de l'Académie royale de médecine à Berlin. La preuve que je ne vous mens pas, c'est que l'étiquette le dit, comme vous pouvez vous en convaincre. Du reste, je me dispenserai de vous en faire l'éloge; je me contenterai de vous dire qu'il guérit de tout, sans suites fâcheuses, même des maladies qu'on n'a pas encore.



Oui, messieurs et dames, il guérit même d'avance, par opposition à tant d'autres remèdes qui ne guérissent pas même après. Il guérit les malades, il guérit les gens bien portants, et il faut qu'un individu soit diablement mort pour qu'il ne le fasse pas ressusciter.....

- » Je ne vends pas mon élixir, messieurs, je le donne. Ce n'est rien pour le contenu; c'est seulement 1 franc pour la fiole, 1 franc, pas davantage! C'est deux francs de moins que ça ne me coûte à moi-même. N'importe! la bienfaisance avant tout! Les hommes sont sur la terre pour s'entr'aider.
- » Quantaux personnes qui n'auraient pas d'argent, qu'elles se présentent sans crainte; je me ferai un devoir de leur administrer gratuitement mon élixir, pourvu qu'elles soient munies d'un certificat d'indigence, délivré par M. le Juge de Paix, légalisé par M. le Préfet et approuvé par M. le Directeur des Finances.
- » Si je me vois réduit à prendre cette précaution contre l'entraînement de ma propre sensibilité, c'est qu'on a maintes fois abusé de ma philanthropie bien connue, et qu'une foule de gens bien portants ne craignaient pas de se dire malades, pour avoir la jouissance de se faire guérir gratis. Qu'on se le dise! Approchez, messieurs et dames! Voilà le reste de mes magasins! Il ne serait plus temps demain! Profitez de l'occasion! Parlez! Faites-vous servir!
  - » En avant la musique! »

## Ce que peut contenir un navire.

Sous ce titre, un de nos abonnés nous communique les curieux renseignements qui suivent:

Monsieur le Rédacteur,

« Le 23 décembre écoulé, je me trouvais à Toulon, où j'ai eu la bonne chance de voir appareiller le Winh-Long, magnifique navire destiné à transporter, concurremment avec d'autres, les renforts expédiés au Tonkin. En passant devant le front de l'escadre, il a été salué par les hurrahs enthousiastes des équipages et l'air de la Marseillaise, joué par les musiques des cuirassés-amiraux, Richelieu et Trident. Le spectacle était superbe, l'enthousiasme indescriptible. Le Winh-Long est actionné par une machine de 450 chevaux, et mesure 115 mètres de long. Il contient 1200 tonneaux de munitions de guerre, 500,000 rations et 6000 kilos de glace, destinés au corps expéditionnaire, ainsi que 800,000 cartouches, des armes de précision et deux batteries de canons-revolvers.

En partant de Toulon, ce bâtiment va se diriger sur Alger, où il embarquera le 2º bataillon d'infanterie légère d'Afrique, fort de 17 officiers, 792 hommes, 8 ordonnances, 12 chevaux et un renfort de 24 sous-officiers et 176 soldats pour le 1º tirailleurs-algériens.

D'Alger, il se dirigera sur Philippeville, où il prendra un renfort de 24 sous-officiers et 176 soldats pour le 3me tirailleurs-algériens.

Faisant alors route pour le Tonkin, le Winh-Long aura à son bord, outre son équipage de 352 hommes,

37 officiers généraux et subalternes, 50 sous-officiers, 1171 caporaux et soldats. Ensemble, 1610 passagers et 26 chevaux. Suivant toutes probabilités, il mouillera devant le delta du Tonkin, vers le 5 février, suivi à quinze jours d'intervalle, de l'Européen, du Comorin et du Cholon, qui complèteront le débarquement des renforts.

Les journaux et les gens qui déblatèrent chaque jour contre le luxe effrené des femmes, regrettent sans nul doute le temps où les rois de France entassaient les édits pour réprimer l'usage toujours croissant des fanfreluches coûteuses dans les habits des hommes et des dames.

C'est au seizième siècle surtout qu'on sentit le besoin de réagir contre l'amour désordonné du galon et de la dentelle. Pendant ce siècle, et aussi pendant le suivant, il ne se passa point d'année où l'on ne promulguât quelque édit destiné à modérer la richesse des habits.

Il faut avouer que ces édits n'étaient guère respectés. Cela n'a rien d'étonnant : quand on veut heurter de front l'amour des dames pour la parure, autant vaudrait essayer de faire rebrousser chemin à un train express lancé à toute vitesse, en faisant croiser la bayonnette sur son passage.

Aussi Charles IX constatait avec douleur, en 1573, que toutes les ordonnances relatives au luxe des vêtements étaient restées inutiles.

En d'autres termes, aux édits interdisant le luxe dans les habits, les belles dames et les beaux messieurs d'alors avaient répondu quelque chose comme : « Va-t-en voir s'ils viennent! »

Une ordonnance d'Henri IV, trente ans après, avait rapport au même sujet. Voilà ce que disait le roi Henri:

« Faisons défense de porter ni or ni argent sur les habits, excepté aux filles de joie et aux filous, à qui ne prenons pas assez intérêt pour nous inquiéter de leur conduite. »

En sa qualité de Gascon, Henri IV n'était pas bête, il s'était dit: Personne ne voudra passer pour une fille de joie ou un filou en désobéissant à l'édit, et j'atteindrai mon but. »

Mais il avait mal compté. La fausse vanité est plus forte que le légitime amour-propre, et l'on continua à porter or et argent sur les habits, au risque de perdre sa bonne renommée.

## On rudo momeint.

Onna compagni dè vortigeu, qu'allâvè âo camp dè Bîre, dévessâi lodzi à C..... Lo dzo iô clliâo sordâ lâi arreviront, la vilhie Lizette, la mére à Torniquiet, étâi morta, que cein sè reincontrâvè bin mau. Torniquiet ein eut tot parâi dou à lodzi, et lâo baillà onna tsambra per d'amont, découtè lo pâilo iô étâi lo coo dè la Lizette. Cein n'étâi pas tant dié po clliâo dzouveno sordâ, d'ourè pliorâ tot lo mondo perquie; assebin quand l'euront posâ fusi, sa, giberna, sabro, chacot, met lo bounet dè police et medzi on bocon, s'ein alliront âo cabaret redjeindrè lâo camerâdo po sè diverti et s'amusâ.